

Laon, le 4 avril 2025,

## CONDÉ-EN-BRIE : LE NOUVEAU COLLÈGE HAUTE PERFORMANCE EST INAUGURÉ

Investis par les élèves depuis le 25 février 2025, les nouveaux bâtiments du collège de la Faye de Condé-en-Brie sont officiellement inaugurés après 2 ans de travaux et 11,6 M€ d'investissement par le Conseil départemental.



La reconstruction de ce collège est l'un des **chantiers les plus importants de l'action départementale sur ces trois dernières années** avec un budget total de **11 628 000 €**.

L'inauguration, en présence des représentants de l'État, du rectorat, des élus départementaux et locaux, de la direction du collège ainsi que des professeurs, élèves et parents, a permis de découvrir **l'ampleur de l'investissement réalisé**.

Le public a écouté **les témoignages de certains élèves** sur leur quotidien scolaire depuis leur installation dans ces nouveaux bâtiments à la rentrée de février. Les collégiens ont témoigné de « *leur enthousiasme* », de leur joie de profiter d'un « *collège vraiment unique* », « *spacieux et confortable* », dans des locaux « *modernes, fonctionnels et écoresponsables* ».

La visite des nouvelles salles de classes et des extérieurs du collège a permis de démontrer la réussite du projet en termes de performance énergétique, de respect de l'environnement et de confort.



## Un chantier d'ampleur

Les anciens bâtiments du collège de la Faye présentait des problèmes récurrents de fonctionnement et de fuites qui ont conduit, dès 2016, à envisager la **reconstruction à neuf de l'externat et de l'administration tout en conservant le bâtiment du restaurant scolaire et du CDI**. Les travaux ont débuté en septembre 2022 après la réalisation d'une étude de sol mettant en évidence la nécessité d'une **gestion attentive des eaux de ruissellement** dans un bassin versant qui connaît des épisodes d'inondations.

Une des deux couronnes des anciens locaux a été démolie et la plateforme nivelée pour accueillir **les nouveaux bâtiments sur une surface de 2 700 m<sup>2</sup>**.



Pour relier les deux ailes des nouveaux locaux, une passerelle extérieure, flanquée d'une terrasse végétalisée, a été mise en place, permettant désormais aux élèves de **profiter d'un préau**. Durant les travaux, la continuité pédagogique a été assurée dans des **bâtiments modulaires provisoires** qui ont été démontés en vue d'aménager un **parking réservé au personnel**. L'ensemble des intervenants présents a souligné la « patience » du chef

d'établissement, M. Patrice Gourlet, des professeurs et des élèves, durant cette longue période de travaux.

## Une démarche environnementale permanente

**Confort thermique et acoustique, nouveaux mobiliers et équipements éducatifs**, rien n'a été laissé au hasard par la **Direction des bâtiments du Conseil départemental** à la maîtrise d'œuvre de ce chantier. **La Direction de l'informatique et la Direction de l'éducation** ont aussi veillé à équiper de nombreuses salles avec des écrans numériques interactifs (ENI) et à renouveler l'ensemble des vidéoprojecteurs.

Isolation extérieure par bardage bois, chaudière à granulés, panneaux photovoltaïques, doubles vitrages à lames d'argon, brises soleil motorisés... **Les questions environnementales ont été placées au premier plan** afin de limiter l'impact sur les milieux naturels.

La **gestion des eaux**, a également été intégrée au projet avec une volonté de **“désimperméabiliser”** 1 000 m<sup>2</sup> via la construction d’une cour en pavés perméables et drainants. Ce traitement des eaux « à la parcelle » est renforcé par la **mise en place d’une toiture végétalisée** permettant d’ombrager et refroidir les espaces extérieurs ou intérieurs lors de périodes chaudes. Un système de récupération d’eau de pluie pour les sanitaires a aussi été installé.

« Ce n’était pas une simple rénovation mais **une reconstruction complète** ! En dépit de ses difficultés, et au prix d’économies conséquentes, le Département a mené à bien **des opérations d’envergure depuis 2015** : le collège de La Capelle, les demi-pensions de Corbeny et de Cuffies par exemple et bien entendu Condé-en-Brie où nous sommes rassemblés aujourd’hui, **résultat d’un effort financier conséquent pour le Département**, pour un coût total de près de 12 millions d’euros, dont une participation de 2,5 millions de l’État » a conclu le président du Conseil départemental Nicolas Fricoteaux.

